



## Protocole pour le comptage simultané des échouages d'oiseaux marins

### Équipement minimum conseillé :

- chaussures de marche (ou bottes lorsque le site est vaseux), montre et jumelles
- téléphone portable (idéalement un smartphone permettant la localisation GPS)
- appareil photo avec espace de stockage suffisant
- 1 fiche de comptage des échouages
- Pince coupante, **gants jetables** et sacs plastiques en cas de manipulation obligatoire (ex : prélèvement de bague), fortement déconseillée aux bénévoles
- Carton et journaux dans la voiture en cas de découverte d'oiseaux vivants

La prospection **s'effectue à marée descendante et basse** (elle débute au plus tôt 2h après la marée haute). Elle s'effectue principalement au niveau des laisses de mer des marées précédentes, donnant une trajectoire de prospection à peu près parallèle au trait de côte. Le mieux est de commencer la prospection par une extrémité du secteur à charge, et de se diriger vers l'autre en suivant la zone des laisses de mer (en visualisant à + ou - 10 mètres en amont et en aval des laisses). De cette manière, le prospecteur prend en charge une **bande d'environ 30 mètres de largeur sur laquelle il dénombre tous les oiseaux échoués** (morts ou vivants) ainsi que tout autre animal échoué, tels les mammifères marins ou tortues, mais aussi tous les objets à proximité (*matériel de pêche tel filet / hameçon/appâts ; boulettes de fuel ou autre pollution visible ; etc.*). Ces informations additionnelles sont à consigner sur la feuille de comptage, en attribuant une ligne à chaque observation.

**Fournir une ou plusieurs photos** dès que possible (animal entier, particularités apparentes, marques de blessures type cordage, filets, mutilations, etc.).

**Vérifier le remplissage de la fiche comptage** pour éviter des oublis tels que date, temps de prospection, secteur, nom, etc.

**A minima**, il faut votre nom, le secteur parcouru, la date, les espèces vues, leur nombre et leur état (mort ou vivant)

A posteriori, il est demandé à chacun de saisir ses observations sur le site Faune départemental (indiquer « Echouage » dans le champ remarque, puis écrire « échouage » dans le module mortalité s'il existe) ou de transmettre sa fiche de comptage et ses photographies numérotées au réseau d'échouage LPO à l'adresse suivante : [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)

**N.B : en cas de prospection nulle (pas d'oiseau échoué trouvé), cette information nous intéresse tout autant. Merci d'indiquer sous Faune l'effort de prospection ou de retourner la fiche à la LPO avec l'en-tête complété.**

### CONSEILS & PRECAUTIONS SANITAIRES

- *Ne pas compter les oiseaux marqués par un bout de ficelle noué sur les pattes ou les ailes (déjà comptabilisé)*
- *Marquer avec une ficelle d'environ 20 cm les oiseaux dénombrés (nœud sur patte ou aile)*
- *En cas d'oiseau bague, il est essentiel de prendre une **photo complète du code** ou de **prélever la bague***
- *Un animal échoué peut être porteur d'organismes pathogènes : il est très important d'utiliser **au minimum une paire de gants jetables** en cas de contact nécessaire (mise en sécurité du cadavre vis-à-vis du public, marquage des oiseaux, prélèvement de bague, etc.)*
- *En cas d'animal échoué vivant, des numéros de téléphone sont à disposition en bas de feuille, et les interlocuteurs vous guideront dans la marche à suivre (point de collecte et centre de soins le plus proche). Dans tous les cas, il est **fortement déconseillé à toute personne non-assermentée de ramasser un animal échoué.***

**Numéro LPO France (échouage oiseaux) : 05.46.82.12.34**

**Numéro Observatoire Pelagis (échouage mammifère/tortue) : 05.46.44.99.10**

### LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 •  
17305 ROCHEFORT CEDEX  
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)